

PREMIÈRE DIVISION



FRANÇAISE LIBRE



# CITATIONS



# PREMIÈRE DIVISION FRANÇAISE LIBRE

26 JUIN 1942

ORDRE GÉNÉRAL N° 28

*Par télégramme n° 6151/B/E.M.P. en date du 26 juin 1942,  
le Général de Gaulle, Chef des Français Libres,  
cite, pour le motif suivant,*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LA 1<sup>re</sup> DIVISION LÉGÈRE DES FORCES FRANÇAISES LIBRES

Sous le commandement du général de brigade Kœnig, a tenu pendant quinze jours, du 27 mai au 10 juin (17 h.) l'importante position de Bir-Hacheim, repoussant les assauts furieux et répétés de la 90<sup>e</sup> Division allemande et de la Division Ariete.

A détruit 50 chars ennemis, brisé toutes les attaques quotidiennes parfois poussées jusqu'au corps à corps, éprouvé sans se laisser ébranler des bombardements massifs d'aviation et d'artillerie.

Ayant achevé sa mission, a reçu l'ordre de se replier alors qu'elle était complètement encerclée. A réussi à se frayer un passage de vive force à travers les lignes ennemies dans la nuit du 10 au 11 juin.

Charles DE GAULLE.

# PREMIÈRE DIVISION FRANÇAISE LIBRE

27 JANVIER 1945

DÉCISION N° 337 (J. O. du 2 mars 1945)

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française,  
Chef des Armées, cite*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LA 1<sup>re</sup> DIVISION MOTORISÉE D'INFANTERIE

Glorieuse Division, issue des Forces Françaises Libres, qui, sous les ordres de son chef, le général Brosset, a participé d'une façon éclatante au retour de la Victoire. Engagée d'abord en Italie, elle participe aux assauts lancés contre la ligne "Gustav", enlevant de nombreux villages âprement défendus, puis après avoir troué la ligne "Hitler" aux Monts Calvo (18 mai 1944), Monte Santa Maria et Monte Morone (20 mai 1944), s'empare des faubourgs de Ponte Corvo. Du 10 au 13 juin, elle bouscule l'ennemi dans les combats de Montefiascone et Bolsena, puis enlève de haute lutte Radicofani et Monte-Calcinajo, totalisant 1.000 prisonniers dont 15 officiers. Débarquée en France, elle est au contact de l'ennemi le 19 août. Elle se bat au Mont Redon, dans de violents corps à corps, entre à Hyères le 21 ; puis à Toulon, après avoir fait 3.400 prisonniers. Elle concourt à la libération de Lyon, le 3 septembre et à la prise d'Autun, attaquant l'ennemi sans relâche dans les Vosges, et fait 500 nouveaux prisonniers. Poussée par le désir de vaincre et la volonté farouche de venger la mort de son chef, tué accidentellement, la 1<sup>re</sup> D. M. I., sous les ordres de son nouveau chef, le général Garbay, se distingue à nouveau à Giromagny, au Ballon d'Alsace, à Sewen et à Grosmaigny, remportant une victoire éclatante qui la porte en Alsace.

Paris, le 27 janvier 1945,

Charles DE GAULLE.





# PREMIÈRE DIVISION FRANÇAISE LIBRE

16 MARS 1945

DÉCISION N° 517 (J. O. du 22 avril 1945)

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française,  
Chef des Armées, cite*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LA 1<sup>re</sup> DIVISION MOTORISÉE D'INFANTERIE

Division d'élite, qui s'est une fois de plus imposée à l'admiration de tous. Magistralement commandée par un chef jeune, aussi lucide dans la conception que ferme dans l'exécution, le général Garbay, la 1<sup>re</sup> D. M. I. vient de gagner, sur la terre sacrée d'Alsace, deux magnifiques batailles. Du 7 au 11 janvier 1945, elle a remporté sur l'Ill une difficile victoire défensive, après avoir contenu l'ennemi au prix de lourdes pertes, à la suite de combats menés jusqu'au corps à corps, tenant encerclée dans les villages comme à Rossfeld et à Herbsheim avec la plus grande abnégation, faisant chèrement payer à l'ennemi ses efforts répétés en vue de reprendre Strasbourg et l'Alsace.

Sans aucun répit après ces durs combats, elle a, du 23 janvier au 1<sup>er</sup> février, pris une part capitale à la libération définitive de l'Alsace en procédant à la réduction de la poche nord de Colmar. Le 23, elle enlève Illhausern après avoir franchi l'Ill de vive force, soutient le 24 de très puissantes contre-attaques appuyées par des chars lourds, effectuée, à travers une défense ennemie acharnée, une progression pas à pas, jusqu'à ce qu'une avance irrésistible lui ait ouvert les rives du Rhin qu'elle atteint après avoir pris Elsenheim, Ohnenheim, Marckolsheim, anéantissant la plus grande partie de la 2<sup>e</sup> "Gebirgsdivision", faisant 600 prisonniers et capturant un important butin.

Ainsi, sur les bords mêmes du Rhin, marqué du plus pur héroïsme la dernière étape du chemin de la libération si audacieusement entreprise dans le lointain désert de Bir-Hacheim.

Paris, le 16 mars 1945,

Charles DE GAULLE.

# PREMIÈRE DIVISION FRANÇAISE LIBRE

7 JUILLET 1945

DÉCISION N° 923 (J. O. du 4 octobre 1945)

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française,  
Chef des Armées, cite*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LA 1<sup>re</sup> DIVISION MOTORISÉE D'INFANTERIE

Magnifique Division au passé chargé de gloire, engagée dans les Alpes-Maritimes immédiatement après la libération de l'Alsace, a continué à se battre en montagne avec la fougue et l'énergie qui lui sont coutumières. Sous les ordres du général Garbay, cette Unité d'élite a enlevé, du 10 au 12 avril 1945, après trois jours de combats acharnés, le massif fortifié de l'Authion, clef de tout le système défensif de l'ennemi dans les Alpes du Sud. Battant irrémédiablement l'ennemi, après lui avoir infligé des pertes sévères, a, à la suite d'une manœuvre audacieuse exécutée en haute montagne, franchi la chaîne des Alpes et débouché dans la plaine du Pô. Par un travail acharné, a rendu en quatre jours une piste praticable aux camions à 2.300 mètres d'altitude suppléant ainsi aux routes détruites et permettant la poursuite des opérations. Du Nord au Sud du front du détachement des Alpes, sans repos, son artillerie a appuyé de ses feux puissants et précis les unités d'infanterie qui étaient dépourvues de moyens modernes; s'est acquis la reconnaissance et l'estime unanime des chasseurs alpins.

Paris, le 7 juillet 1945,

Charles DE GAULLE.





# 1<sup>er</sup> RÉGIMENT DE FUSILIERS MARINS



## DÉCRET

### PORTANT ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA LIBÉRATION

*Le Gouvernement Provisoire de la République Française,  
Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
Vu l'ordonnance n° 7 du 16 novembre 1940 créant l'Ordre de la Libération,  
Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la Croix de la Libération,  
Vu l'avis du Conseil de l'Ordre de la Libération du 17 mai 1945,*

## DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — La Croix de la Libération est décernée au

### 1<sup>er</sup> RÉGIMENT DE FUSILIERS MARINS

ART. 2. — Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal Officiel* de la République Française.

Fait à Paris, le 12 juin 1945,

Charles DE GAULLE.

Par le Gouvernement Provisoire de la République Française :

Le Ministre de la Guerre,

A. DIETHELM.

(Extrait du *Journal Officiel* du 15 juin 1945.)

**28 AOUT 1942**

*Le Général de Gaulle cite pour les motifs suivants,*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LE 1<sup>er</sup> RÉGIMENT DE FUSILIERS MARINS

Sous les ordres du capitaine de corvette Amyot d'Inville, s'est distingué au cours de la campagne de Libye (février à juin 1942).

A participé à toutes les colonnes mobiles qui ont harcelé l'ennemi avant l'offensive de mai 1942.

Au cours des combats de Bir-Hacheim, du 26 mai au 12 juin 1942, alors qu'il venait de recevoir un matériel nouveau, a fait preuve d'excellentes qualités techniques et de splendides qualités de discipline et de courage au feu.

Pendant quinze jours a défendu le ciel de Bir-Hacheim. Attaqué journallement à plusieurs



reprises, par des raids, de chacun 60 à 100 avions ennemis, n'a jamais cessé le feu au milieu des bombardements les plus denses — a subi, de ce fait, des pertes sévères — a abattu sept avions ennemis.

Au cours de la sortie de vive force de la nuit du 10 au 11 juin 1942, a sauvé une grande partie de son matériel, malgré les barrages de feux d'infanterie.

Beyrouth, le 28 août 1942,  
Charles DE GAULLE.

**22 JUILLET 1944**

*DÉCISION N° 120*

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, cite*

## **A L'ORDRE DE L'ARMÉE**

### **LE 1<sup>er</sup> RÉGIMENT DE FUSILIERS MARINS**

Magnifique unité de reconnaissance née du Bataillon de Fusiliers Marins illustre depuis 1941 sur tous les champs de bataille où les Forces Françaises Libres maintinrent haut le drapeau français, qui en a gardé la tradition de bravoure, l'ardeur et l'allant, vient d'en faire la preuve au cours de la campagne d'Italie de mai et juin 1944, pressant constamment l'ennemi en retraite, atteignant le premier sous l'impulsion énergique de son chef, le capitaine de frégate Amyot d'Inville, tué dans l'action, dix-sept bourgs ou villages, jalonnant de pertes qui atteignent le quart de son effectif la route glorieusement ouverte du Girofano, au seuil de la Toscane.

Paris, le 3 novembre 1944,  
Charles DE GAULLE.

**10 AVRIL 1945**

*DÉCISION N° 621*

*Sur la proposition du Ministre de la Marine,  
le Général de Gaulle, Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, cite*

## **A L'ORDRE DE L'ARMÉE DE MER**

### **LE 1<sup>er</sup> ESCADRON DE CHARS**

Escadron de chars du 1<sup>er</sup> Régiment de Fusiliers Marins, commandé par le lieutenant de vaisseau Barberot. Le 27 septembre 1944, mène l'attaque sur Clairegoutte et Frédéric-Fontaine et capture 230 prisonniers. Le 6 octobre, à travers un terrain jugé impraticable aux chars, parvient au Ballon d'Éboulet et menace Ronchamp. Le 8 octobre participa à la prise de la cote 620. Le 22 novembre, reprenant sa marche en avant de la division entre par surprise à Auxelles-Bas, Vescemont, Rougegoutte, où sa manœuvre rapide sauve le pont, coupe la retraite à trois canons de 77, détruit un canon de 88, débouche sur Grosmagny et fait, à Étueffont, Saint-Germain, Romagny, une avance foudroyante jusqu'à Rougemont. Fait



250 nouveaux prisonniers. Prend une part des plus importantes dans les succès tactiques de la division. Les 7, 8 et 9 janvier, débloque par une manœuvre extrêmement audacieuse, les villages d'Herbsheim et de Rossfeld encerclés, capturant de nombreux prisonniers et réussissant à évacuer les blessés de la garnison et à les ravitailler. Le 30 janvier, à l'issue de la campagne de France, ayant trois officiers tués, sept hors de combat, perdu 40 % de son effectif et n'ayant plus que cinq chars valides, prend, par la marche sur Ohnenheim, l'initiative de l'avance qui mène la division jusqu'au Rhin.

Escadron déjà cité en Italie.

Paris, le 10 avril 1945,  
Charles DE GAULLE.

**5 MAI 1945**

*DÉCISION N° 688 (J. O. du 24 juin 1945.)*

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

### **A L'ORDRE DE L'ARMÉE**

#### **LE 1<sup>er</sup> ESCADRON DE CHARS**

Unité d'élite instruite, commandée et entraînée par le lieutenant de vaisseau Barberot, qui sut y développer les qualités de mordant et de mépris du danger, précieuses dans une unité blindée d'avant-garde, a, au cours des journées du 18 au 20 mai, forcé les défenses de l'adversaire sur les vallées du Garigliano et du Liri, ouvrant ainsi brillamment la marche en avant qui devait conduire la division jusqu'à Rome. Malgré des pertes lourdes en personnel et en matériel atteignant la moitié de son effectif, n'a cessé de montrer le même allant et la même audace qui entraîna ses premiers succès.

Paris, le 5 mai 1945,  
Charles DE GAULLE.

**7 JUILLET 1945**

*DÉCISION N° 925 (J. O. du 9 septembre 1945.)*

*Sur la proposition du Ministre de la Marine,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, cite*

### **A L'ORDRE DE L'ARMÉE DE MER**

#### **LE 1<sup>er</sup> ESCADRON DE CHARS**

Unité d'élite qui, sous les ordres du capitaine de corvette Barberot, vient à nouveau de se faire remarquer par son mépris du danger et son intelligence au combat. Engagé sans répit du 10 au 14 avril 1945, a éclairé, appuyé, protégé toutes les actions d'infanterie qui ont amené la conquête de Cabanes-Vieilles, des ouvrages de Plan-Caval et des Trois-Communes, des



hauteurs de Giagiabella, de la Maune, de la Gonella et de l'ouvrage de la Déa; a, par son audace et la rapidité de ses manœuvres, été un élément déterminant du succès.

A perdu cinq officiers sur six, et près de 50 % de ses effectifs engagés.

Escadron deux fois cité à l'Ordre de l'Armée en Italie et en France.

Paris, le 7 juillet 1945,

Charles DE GAULLE.

**10 AVRIL 1945**

*DÉCISION N° 621 (J. O. du 24 mai 1945.)*

*Sur la proposition du Ministre de la Marine,*

*le Général de Gaulle, Président du Gouvernement Provisoire de la République Française,*

*Chef des Armées, cite*

## **A L'ORDRE DE L'ARMÉE DE MER**

### **LE 2<sup>e</sup> ESCADRON DE RECONNAISSANCE DU 1<sup>er</sup> R. F. M.**

Sous le commandement du lieutenant de vaisseau Savary, s'est illustré en Italie au Monte Leucio, à Montefiascone, sur le Liri et à Acquapendente. Prend brillamment part au siège de Toulon, entre à Lyon, continue à foncer vers le Nord-Est pour pénétrer seul à Autun, le 9 septembre, infligeant à l'ennemi des pertes très lourdes en tués et en prisonniers. Dans la forêt de Chérumont (septembre-octobre 1944) lutte pied à pied, au corps à corps, contre un ennemi d'élite, perdant ainsi les meilleurs de ses hommes. Sous le commandement de l'officier des équipages Colmay, pendant les durs combats défensifs de la campagne d'Alsace, soutient le choc ennemi à Sand et Matzenheim, la division repassant à l'offensive, le 2<sup>e</sup> Escadron enlève, par un beau coup d'audace, le pont de Marckolsheim, sur le canal du Rhône au Rhin, ouvrant le passage à la division et aux blindés de la 2<sup>e</sup> Division blindée. Du même élan, dépassant les objectifs et précédant les chars, il s'empare du village d'Artzenheim, faisant de nombreux prisonniers, abrégant ainsi de plusieurs jours par son action décisive, la résistance allemande dans la poche de Colmar.

Paris, le 10 avril 1945,

Charles DE GAULLE.

**10 AVRIL 1945**

*DÉCISION N° 621 (J. O. du 24 mai 1945.)*

*Sur la proposition du Ministre de la Marine,*

*le Général de Gaulle, Président du Gouvernement Provisoire de la République Française,*

*Chef des Armées, cite*

## **A L'ORDRE DE L'ARMÉE DE MER**

### **LE 3<sup>e</sup> ESCADRON DE RECONNAISSANCE DU 1<sup>er</sup> R. F. M.**

Commandé par l'enseigne de vaisseau Millet, en août 1944, pendant l'avance sur Toulon, le 3<sup>e</sup> escadron atteint la Crau, le château Saint-Michel, Saint-Jean-du-Var, la Palasse, faisant



plus de 200 prisonniers. Du 10 septembre au 18 novembre 1944, sous Belfort, établit plusieurs points d'appui et effectue sans répit des patrouilles et des liaisons entre les postes avancés. Du 20 au 30 novembre 1944, avance rapidement malgré un terrain miné, excessivement difficile. Force le passage de la Chapelle-sous-Chaux réalisant ainsi la liaison avec Giromagny et avec Belfort. Les 25 et 26 novembre, s'empare de vive force de la Chapelle-sous-Rougemont et de Niederbruck. Parvient à Bourbach-le-Bas, où sa présence aide efficacement au maintien de cette position violemment attaquée par l'ennemi. Participe, le 10 janvier 1945, à la liaison extrêmement audacieuse entre Benfeld et le village d'Herbsheim encerclé, évacuant les blessés et ravitaillant la garnison. Depuis le 6 mai 1944, avec des pertes totales en hommes atteignant les trois quarts de son effectif, n'a cessé de prendre une part particulièrement active aux combats de la division, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi dont près de 400 prisonniers.

Paris, le 10 avril 1945,  
Charles DE GAULLE.

**5 JUIN 1945**

*DÉCISION N° 798 (J. O. de 28 juin 1945)*

*Sur la proposition du Ministre de la Marine,  
le Général de Gaulle, Président du Gouvernement Provisoire de la République Française,  
Chef des Armées, cite*

## **A L'ORDRE DE L'ARMÉE DE MER**

### **LE 4<sup>e</sup> ESCADRON DU 1<sup>er</sup> RÉGIMENT DE FUSILIERS MARINS**

Escadron de reconnaissance formé en mars 1944, sous le commandement du lieutenant de vaisseau Langlois, avec des éléments nouvellement recrutés peu de temps avant le départ du Régiment pour la campagne d'Italie. Après une courte période d'instruction, s'est tout de suite distingué dans les faubourgs de Tivoli, puis en appui d'infanterie le long de la route N° 71, puis le 18 juin au carrefour de Madona delle Vigne qu'il prend et conserve, en dépit d'une violente contre-attaque. Après le débarquement à Cavalaire, pénètre à Hyères le 22 août, après de violents engagements, éprouve devant la Garde, de lourdes pertes dans une mission de soutien d'infanterie, puis entre au Pradet le 23 août. Le 24 novembre, sous le commandement du lieutenant de vaisseau Cadéac d'Arbaud, pénètre en Alsace, le premier de la 1<sup>re</sup> Armée Française, dans la haute vallée de la Doller, entre à Sewen le 25 novembre avec le BM XI, libère Dolleren et Oberbruck. Le 26 novembre, il atteint le Ballon d'Alsace, le 28 novembre libère, avec l'infanterie, Wegscheid, Kirchberg et Langenfeld, le 29 novembre établit par Niederbruck et Sickert la liaison avec Massevaux déjà occupé.

Le 7 janvier 1945, à Kraft, le 4<sup>e</sup> Escadron contribuant à empêcher de justesse le passage du canal par les chars ennemis, contient avec la 1<sup>re</sup> Compagnie du BM 11 la poussée allemande sur Strasbourg. Le 1<sup>er</sup> février, atteint le Rhin à Limburg et, par une habile infiltration, contribue à faire tomber Artzenheim le même jour.

Unité pleine d'allant, a constamment, au cours de la campagne des Vosges et d'Alsace, donné à l'infanterie l'appui maximum de ses moyens en hommes et en matériel.

Le Général de Gaulle, chef des Armées,  
*Signé* : DE GAULLE.



# 1<sup>er</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE COLONIALE

29 MARS 1945

DÉCISION N° 578

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LE 1<sup>er</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE COLONIALE (4<sup>e</sup> BRIGADE)

Engagée dès le 18 novembre 1944, la 4<sup>e</sup> Brigade, sous les ordres du colonel Raynal, a attaqué et manœuvré sans répit dans la neige et la boue, enfonçant les lignes ennemies sur 23 kilomètres de profondeur, délivrant 18 villages, s'emparant de 16 canons et ouvrant, après huit jours de lutte acharnée, en dépit des lourdes pertes subies, une brèche permettant à nos éléments blindés l'exploitation d'un magnifique succès. Du 7 au 14 janvier 1945, chargée de défendre Strasbourg sur un front de 14 kilomètres, entre le Rhin et l'Ill, de Krafft à Huttenheim, a subi le choc d'une puissante attaque allemande menée par des bataillons d'élite et plus de 40 chars modernes. Galvanisée par l'importance nationale de la bataille, résistant quatre jours jusqu'au sacrifice suprême dans les villages d'Herbsheim et de Rossfeld, a repoussé violemment toutes les attaques sur la ligne d'arrêt de l'Ill, détruisant plus de vingt chars modernes, faisant de nombreux prisonniers et repoussant plus de sept bataillons ennemis. A ainsi sauvé Strasbourg. Reprenant l'offensive le 27 janvier avec les mêmes éléments, a enlevé les villages d'Elsenheim, Marckolsheim et Artzenheim, poussant jusqu'au Rhin.

Paris, le 29 mars 1945,  
Charles DE GAULLE.



# BATAILLON D'INFANTRIE DE MARINE ET DU PACIFIQUE



## DÉCRET

### PORTANT ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA LIBÉRATION

*Le Gouvernement Provisoire de la République Française,  
Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
Vu l'ordonnance n° 7 du 16 novembre 1940 créant l'Ordre de la Libération,  
Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la Croix de la Libération,  
Vu l'avis du Conseil de l'Ordre de la Libération, du 23 avril 1945,*

## DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — La Croix de la Libération est décernée au

### BATAILLON D'INFANTRIE DE MARINE ET DU PACIFIQUE

ART. 2. — Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal Officiel* de la République Française.

Paris, le 28 mai 1945,  
Charles DE GAULLE.

12 DÉCEMBRE 1940

CITATION

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### 1<sup>er</sup> BATAILLON D'INFANTRIE DE MARINE

Après plusieurs engagements antérieurs aux avant-postes, ce Bataillon, sous les ordres du commandant Lorotte, a brillamment attaqué les positions italiennes dans la région de Sidi-Barani, et atteint son objectif faisant de nombreux prisonniers et capturant un matériel important.



15 JUIN 1943

ORDRE GÉNÉRAL N° 14

*Le Général de Gaulle, Chef des Français Libres, cite*

## A L'ORDRE DES FORCES FRANÇAISES LIBRES

### LE BATAILLON D'INFANTRIE DE MARINE ET DU PACIFIQUE

Bataillon d'élite constitué par la fusion du 1<sup>er</sup> Bataillon d'Infanterie de Marine et du Bataillon du Pacifique a, sous la conduite de son chef, le chef de bataillon Bouillon, confirmé la belle réputation acquise par ces deux Unités au cours des campagnes de 1940, 1941, 1942 en Moyen-Orient. A brillamment pris part à toutes les opérations de la VIII<sup>e</sup> Armée britannique en Libye, Cyrénaïque, Tripolitaine et Tunisie, et représenté dignement les Forces Françaises combattantes.

Alger, le 15 juin 1943,  
Charles DE GAULLE.

3 NOVEMBRE 1944

DÉCISION N° 120

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, cite*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LE BATAILLON D'INFANTRIE DE MARINE ET DU PACIFIQUE

Bataillon au passé glorieux qui, après s'être battu sur tous les champs de bataille des Forces Françaises Libres en Libye, en Érythrée, à Bir-Hacheim, à El-Alamein et en Tunisie, vient de fournir, à nouveau, en Italie de nouvelles preuves de sa valeur. Le 12 mai 1944, a donné sur les pentes est du Girofano un des coups de boutoir décisifs de la bataille de rupture. Le 19 juin, a fini en pointe du Corps expéditionnaire, atteignant son objectif dans des délais imprévus. A perdu 68 tués dont le commandant Magny, chef de corps, et 2 commandants de compagnie ainsi que 189 blessés.

A citer en exemple aux troupes coloniales pour son dynamisme et sa bravoure.

Paris, le 3 novembre 1944,  
Charles DE GAULLE.



# LE BATAILLON DE MARCHÉ N° 11

28 JUIN 1945

DÉCISION N° 886

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LE BATAILLON DE MARCHÉ N° 11

Bataillon formé au Levant en septembre 1941 par dédoublement du Bataillon de Marche N° 1 d'A. E. F., créé le 1<sup>er</sup> septembre 1940, composé de volontaires, après avoir combattu sans relâche en Libye, en Tunisie, en Italie, en France, vient à nouveau de se distinguer, du 10 au 15 avril 1945, sous le commandement du capitaine Brisbarre, pour la conquête du massif de l'Authion. Malgré les difficultés considérables dues au terrain, aux ouvrages farouchement défendus par un ennemi résolu, a conquis tous ses objectifs en liaison avec le B. I. M. P., s'emparant de Cabanes-Vieilles, point vital du système défensif du Fort de Mille-Fourches, de Valercourt, de la Parpelle, de l'ouvrage de Plan-Caval et de la Tête de la Secca, assurant ainsi le succès de l'ensemble de l'opération au prix d'efforts constants et de sévères sacrifices, consentis d'enthousiasme.

Paris, le 28 juin 1945,  
Charles DE GAULLE.



## LE BATAILLON DE MARCHÉ N° 21

16 OCTOBRE 1945

DÉCISION N° 1250

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

### A L'ORDRE DE L'ARMÉE

#### LE BATAILLON DE MARCHÉ N° 21

Brillante unité qui, sous les ordres du capitaine Oursel, a confirmé au cours des opérations du Massif de l'Authion ses qualités exemplaires d'ardeur offensive, d'ardeur manœuvrière et de ténacité déjà fortement affirmées en Italie, à Toulon et en Alsace. Renforcé de la compagnie d'éclaireurs skieurs du 3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie alpine, commandée par le lieutenant Montel, a progressé pendant dix jours au prix des plus grandes difficultés de terrain, de ravitaillement et de liaison et surmonté toutes les résistances d'un ennemi décidé à tenir coûte que coûte. Après avoir occupé, le 10 avril, la cime de Raus et la cime de Tuor, a enlevé le même jour l'ouvrage du col de Raus, a participé le 12 avril à la conquête du fort de la Fourca et des positions de Plan-Caval. Demeuré en ligne après la relève des autres bataillons de la brigade, a nettoyé la vallée de la Cairos et conquis successivement la pointe de Scaudail, le signal de la Causega, la cime de Cos, la cote 1472, Maurion, la cime de Pezurbe et brisé, en ce point, deux contre-attaques ennemies le 18 et 19 avril. A rempli ainsi une mission essentielle au succès de la Division.

Paris, le 16 octobre 1945,  
Charles DE GAULLE.



## 2<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTRIE COLONIALE



### DÉCRET

#### PORTANT ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA LIBÉRATION

*Le Gouvernement Provisoire de la République Française,  
Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
Vu l'ordonnance n° 7 du 16 novembre 1940 créant l'Ordre de la Libération,  
Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la Croix de la Libération,  
Vu l'avis du Conseil de l'Ordre de la Libération,*

### DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — La Croix de la Libération est décernée au

#### 2<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTRIE COLONIALE

ART. 2. — Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal Officiel* de la République Française.

Paris, le 7 août 1945,  
Charles DE GAULLE.



## LE BATAILLON DE MARCHÉ N° 4

28 JUIN 1945

DÉCISION N° 886

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

### A L'ORDRE DE L'ARMÉE

#### LE BATAILLON DE MARCHÉ N° 4

Bataillon de Marche de la France Libre formé au Cameroun fin 1940 et encadré en majeure partie d'officiers et de sous-officiers ayant quitté le Dahomey, pour ne pas subir la honteuse capitulation, entre en campagne en 1941 en Syrie pour la libération de ce territoire, prend une part brillante à la prise de Gondar, en Érythrée, puis reçoit en Somalie britannique, une mission politique qu'il accomplit stoïquement.

Rejoint le gros des Forces Françaises Libres en Libye, en novembre 1942, et prend une part active aux derniers combats de Tunisie, en mai 1943, et particulièrement aux attaques sur le Djebillat où une de ses compagnies est citée à l'Ordre de l'Armée.

Fait la campagne d'Italie en mai, juin, juillet 1944, du Garigliano à Bolsena, et se fait remarquer au forçement de la ligne "Hitler" du 19 au 23 mai, sur le Rio Formaguesa et la cote 160, à la prise de nuit de Montefiascone les 10 et 11 juin, puis le lendemain à celle très dure de Bolsena où son chef, le commandant Fougerat est tué.

Débarque en août 1944 en France, et mène l'attaque contre Hyères, puis contre Toulon avec succès, malgré de lourdes pertes. Est engagé un des premiers à Villersexel où les 25 et 26 septembre, il s'empare après une lutte héroïque, sous la pluie, des villages tenacement défendus de Lyoffans et Andornay, puis un mois plus tard, pendant la bataille de Belfort, est l'un des artisans les plus actifs de la prise de Giromagny.

Enfin prend part à la campagne de libération de l'Alsace de janvier-février 1945, où après avoir tenu le bastion de Sélestat pendant trois semaines glaciales, il attaque sur l'Ill au sud de l'Illwald, concourt à la défaite finale de l'ennemi et perd un tiers de son effectif. Termine la campagne de France par de durs combats dans les Alpes à travers les champs de mines et libère Breil, coupant la route Tende-Vintimille.

Magnifique unité dont l'esprit d'abnégation et l'allant se mesurent au sacrifice de ses 800 morts et blessés.

Paris, le 28 juin 1945,  
Charles DE GAULLE.



# LE BATAILLON DE MARCHÉ N° 5

30 JUIN 1944

DÉCISION N° 120

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LE BATAILLON DE MARCHÉ N° 5

Magnifique unité, formée en 1940, qui a pris part aux campagnes d'El-Alamein et de Tunisie. Engagée sur le front d'Italie en mai et juin 1944, s'est distinguée aux combats du Monte Morone et plus particulièrement de Bagno-Reggio où, contre-attaquée sans répit par un adversaire déterminé, a réussi, malgré de lourdes pertes, non seulement à maintenir toutes ses positions, mais à faire tomber la résistance ennemie qui couvrait Orvieto.

Paris, le 3 novembre 1944,  
Charles DE GAULLE.

21 NOVEMBRE 1944

DÉCISION N° 158

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LE BATAILLON DE MARCHÉ N° 5

Bataillon de Marche d'élite ayant quitté le théâtre d'opérations d'Italie, où il a déjà été cité, pour prendre part au débarquement sur la côte de France. Sous les ordres de son chef, le capitaine Albert Bertrand, officier remarquable de calme et de bravoure, a, le 20 août 1944 au matin, enlevé d'assaut la position du Mont Redon, clef de voûte du système défensif allemand au nord d'Hyères. A subi de nombreuses contre-attaques pendant toute la journée, mais a maintenu intactes ses positions, malgré la fatigue intense des hommes, le manque total de ravitaillement en vivres et en eau pendant vingt-quatre heures, et des pertes sévères qu'il a subies surtout en officiers. N'a pas cessé du 21 au 24 août 1944, de prendre part à la bataille de Toulon, en particulier à l'engagement de la position fortifiée de Thour, près de la Garde, le 23 août.

Paris, le 21 novembre 1944,  
Charles DE GAULLE.



## 22° BATAILLON DE MARCHE NORD-AFRICAIN

5 MAI 1944

DÉCISION N° 688

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

### A L'ORDRE DE L'ARMÉE

#### LE 22° BATAILLON DE MARCHE NORD-AFRICAIN

Magnifique bataillon créé de toutes pièces par le commandant Lequesne, dans des circonstances particulièrement difficiles, en juin 1941. S'est distingué au cours des campagnes de Libye et de Tunisie. Vient à nouveau sous les ordres du chef de bataillon Lequesne, de manifester ses remarquables qualités combattives et son admirable esprit de sacrifice en réalisant la percée décisive de la Ligne "Gustav" dans le secteur ouest du Garigliano, du 10 au 16 mai 1944.

Paris, le 5 mai 1944,  
Charles DE GAULLE.

14 MAI 1945

DÉCISION N° 704

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

### A L'ORDRE DE L'ARMÉE

#### LE 22° BATAILLON DE MARCHE NORD-AFRICAIN

Bataillon de marche d'élite et d'un moral à toute épreuve composé de cadres européens et de tirailleurs nord-africains, a déjà pris part brillamment aux campagnes de Tunisie, d'Italie et de France, de la Provence en Alsace. Engagé dans l'attaque de la 1<sup>re</sup> D. F. L. au sud de Sélestat, a combattu du 23 au 31 janvier 1945, contre un ennemi fanatisé tenant à l'est de l'Ill des positions organisées dans les bois et qui ont dû être réduites blockhaus par blockhaus, en particulier les 23 et 24 janvier, entre l'Ill et le Bennwasser et le 30 janvier dans les bois d'Ohnenheim. S'est heurté, dans ces opérations, à quatre cours d'eau successifs, profonds et sans passage, que les hommes ont franchi en se jetant à l'eau par une température de 10 degrés sous zéro. Animé par l'énergie indomptable de son chef, le commandant Albert Bertrand, a mené tous ces combats dans un terrain couvert de 40 centimètres de neige, sous des chutes de neige presque constantes et est resté sur la ligne de feu pendant neuf jours au mépris des pertes très sévères dues autant au froid qu'à l'ennemi. A finalement mené sa dernière attaque avec des effectifs exténués, et n'a été relevé que lorsque l'ennemi eut été contraint d'abandonner ses positions.

Paris, le 14 mai 1945,  
Charles DE GAULLE.



# 13<sup>e</sup> DEMI-BRIGADE DE LÉGION ÉTRANGÈRE



## DÉCRET

### PORTANT ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA LIBÉRATION

*Le Gouvernement Provisoire de la République Française,  
Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
Vu l'ordonnance n° 7 du 16 novembre 1940 créant l'Ordre de la Libération,  
Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la Croix de la Libération,  
Vu l'avis du Conseil de l'Ordre de la Libération du 12 mars 1945,*

## DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — La Croix de la Libération est décernée à la

### 13<sup>e</sup> DEMI-BRIGADE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE.

ART. 2. — Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal Officiel* de la République Française.

Paris, le 6 avril 1945,  
Charles DE GAULLE.

**21 MAI 1941**

*Le Général d'Armée Catroux, Commandant en Chef, cite*

## A L'ORDRE DES FORCES FRANÇAISES LIBRES

### LA 13<sup>e</sup> DEMI-BRIGADE DE LÉGION ÉTRANGÈRE

Le 8 avril 1941 à Massauah, appuyées par les feux de la compagnie d'accompagnement du capitaine Amilakvari, ont, au cours d'un combat de trois heures, mené pied à pied et par manœuvres additives et partielles soit spontanées, soit ordonnées par le lieutenant-colonel Cazaud commandant la 13<sup>e</sup> demi-brigade de Légion Étrangère, pris Moncullo, le Fort Moncullo, le Fort Vittorio-Emmanuelle et le Fort Umberto, capturant au cours du combat 30 officiers, 700 Européens et 100 Ascaris. Ont ensuite capturé, au cours de l'exploitation du succès, l'amiral commandant en chef en A. O. I., le général commandant en chef en Érythrée, 2 officiers généraux, 449 officiers et plusieurs milliers de prisonniers ; le lieutenant-colonel Cazaud ayant fait lui-même 600 prisonniers et la seule 3<sup>e</sup> compagnie du Bataillon d'Infanterie de Marine sous les ordres du capitaine Savey ayant fait prisonniers 1.943 Italiens.

Le Général d'Armée Commandant en Chef,  
René CATROUX.



**21 MAI 1941**

*ORDRE GÉNÉRAL N° 5*

*Le Général d'Armée Catroux, Commandant en Chef, cite*

## **A L'ORDRE DES FORCES FRANÇAISES LIBRES**

### **LA 13<sup>e</sup> DEMI-BRIGADE DE LÉGION ÉTRANGÈRE**

Après une sévère et coûteuse prise de contact à l'Englihat, les 14 et 15 mars 1941, entraînée par son chef, le lieutenant-colonel Cazaud, dont la valeur physique s'égale à la valeur tactique, a exécuté une marche forcée de 11 heures, coupé la route entre Cheren et Asmara et capturé pendant la marche et à l'arrivée 27 officiers et 600 hommes de troupe.

Du 2 au 5 avril 1941, après une poursuite de 200 kilomètres par colonnes motorisées, a coupé entre Asmara et Massaouah sur un front de 50 kilomètres, nettoyé Ghinda, Dembe et Dogali, empêché les destructions, protégé les réparations de route et fait gagner une journée à l'avance de la 5<sup>e</sup> Division britannique, capturant 600 prisonniers.

Le Général d'Armée commandant en chef,  
René CATROUX.

**6 AVRIL 1943**

*ORDRE GÉNÉRAL*

*Le Général de Gaulle, Chef de la France Combattante, Président du Comité National Français,  
cite pour les motifs suivants*

## **A L'ORDRE DES FORCES FRANÇAISES LIBRES**

### **LA 13<sup>e</sup> DEMI-BRIGADE DE MARCHÉ DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE EN NORVÈGE**

Sous les ordres du colonel Magrin-Vernerey, a débarqué deux fois de vive force sous le feu ennemi, pris Bjervick et Narwik, libérant 80 prisonniers alliés, faisant près de 500 prisonniers allemands, capturant 8 canons, 10 avions bi-moteurs, des armes automatiques et un important matériel impossible à dénombrer.

A Narwik, ramenée au village par les Allemands, a repris la tête de pont, puis repoussé les Allemands à 15 kilomètres de la frontière suédoise. Victorieuse, ayant reçu l'ordre de rembarquer, a exécuté cette difficile mission avec une maîtrise au-dessus de tout éloge.

Fait à Londres le 6 avril 1943,  
Charles DE GAULLE.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme de vermeil.

**3 NOVEMBRE 1944**

DÉCISION N° 120

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, cite*

**A L'ORDRE DE L'ARMÉE**

**LE 1<sup>er</sup> BATAILLON DE LA 13<sup>e</sup> DEMI-BRIGADE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE**

Bataillon qui incarne les traditions de la Légion Étrangère. Après s'être illustré en Norvège, en Libye, en Tunisie, vient à nouveau sous le commandement du chef de bataillon de Sairigne de montrer son audace, son mordant, son habileté manœuvrière en enlevant brillamment la très forte position de Radicofani, le 18 juin 1944. Tandis que son premier échelon entraîné par le capitaine de la Hautière en un violent corps à corps dans les pièces et caves, s'emparait du château de Radicofani, réduit de la défense d'un bataillon ennemi, les autres éléments du bataillon sous un feu violent nettoyaient les retranchements du bourg et de ses abords, et repoussaient une vigoureuse contre-attaque appuyée de chars, faisant 2 officiers et 90 Allemands prisonniers.

Paris, le 3 novembre 1944,  
Charles DE GAULLE.

**27 JANVIER 1945**

DÉCISION N° 337

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

**A L'ORDRE DE L'ARMÉE**

**LE 1<sup>er</sup> BATAILLON DE LA 13<sup>e</sup> DEMI-BRIGADE**

Unité d'élite qui, sous les ordres d'un magnifique entraîneur d'hommes, le commandant de Sairigne, a mené de durs combats du 3 au 8 novembre 1944, s'emparant de tous ses objectifs et les conservant, infligeant des pertes sévères à l'ennemi et capturant de nombreux prisonniers.

Engagée le 3 novembre dans un terrain difficile et dans des circonstances atmosphériques défavorables, s'empare, malgré une violente résistance ennemie, de la cote 956 au sud-est de Rochesson. Poursuivant son effort, le 5 novembre, réussit à conquérir la ligne de crêtes 1013-1020. Pendant deux jours s'y maintint farouchement, sans céder un pouce de terrain, malgré de furieuses contre-attaques de bataillons frais allemands arrivant de Norvège, contenues en des combats corps à corps.

A ainsi fait preuve des plus belles qualités de courage et d'esprit de sacrifice, et a maintenu les plus pures traditions de la Légion.

Paris, le 27 janvier 1945,  
Charles DE GAULLE.



28 AOUT 1942

*Le Général de Gaulle, Chef des Français, cite*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LE 2<sup>e</sup> BATAILLON DE LA 13<sup>e</sup> DEMI-BRIGADE

Bataillon solide qui, avec la 3<sup>e</sup> Section de la 1<sup>re</sup> Compagnie anti-chars, sous les ordres de l'aspirant Malfettes, constituait le centre de résistance Est de la position de Bir-Hacheim.

Sous le commandement du chef de bataillon Babonneau, le 27 mai 1942, attaqué par une brigade blindée de la Division italienne "Ariete" comprenant au minimum 70 chars, a reçu cette attaque avec le plus grand sang-froid, a laissé l'ennemi approcher à bonne portée des armes anti-chars, au cours d'un combat qui a duré environ une heure trente, a brisé l'attaque ennemie par ses feux ajustés, détruisant 35 chars dont certains avaient pénétré à l'intérieur du dispositif, fait 75 hommes d'équipages ennemis prisonniers, parmi lesquels le colonel commandant le 132<sup>e</sup> Régiment de chars; n'a subi que des pertes insignifiantes grâce aux travaux d'organisation du terrain réalisés sans relâche au cours des mois précédents.

Beyrouth, le 28 août 1942,  
Charles DE GAULLE.

14 MAI 1945

### DÉCISION N° 704

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LE 2<sup>e</sup> BATAILLON DE LA 13<sup>e</sup> DEMI-BRIGADE

Unité de Légion aux cadres formés par cinq années de guerre ininterrompues, et ayant acquis en Norvège, en Libye, à Bir-Hacheim et en Italie de solides titres de gloire, sous les ordres du chef de bataillon Simon, vient à nouveau en France de faire preuve de sa valeur. Chargée, du 28 novembre au 4 décembre 1944, de l'effort principal sur l'axe Massevaux-Bischwiller, a enfoncé la position ennemie solidement établie en profondeur, s'est emparé de Siegenkopf, clef de la position allemande, grâce à une manœuvre de flanc très audacieuse, a dans les jours suivants, attaqué et enfoncé trois autres positions solidement établies, laissant sur le terrain un grand nombre de cadavres ennemis, défaisant deux bataillons et capturant de nombreuses armes automatiques. A participé, du 23 au 27 janvier 1945, malgré les intempéries, le terrain et l'ennemi, à la réduction de la poche d'Alsace, nettoyant mètre par mètre le bois d'Elsenheim, après avoir conquis le Moulin du Ried et subi de lourdes pertes.

Paris, le 14 mai 1945,  
Charles DE GAULLE.



28 JUIN 1945

DÉCISION N° 886

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LE 2<sup>e</sup> BATAILLON DE LA 13<sup>e</sup> DEMI-BRIGADE

Bataillon au passé prestigieux qui n'a cessé, depuis son débarquement en France (août 1944), d'ajouter au palmarès de ses combats les noms de toutes les étapes de la Libération. Sous les ordres du commandant Morel, puis sous le commandement du chef de bataillon Simon, chef de guerre, dont le calme courage et la prodigieuse énergie en ont fait une des figures légendaires des Forces Françaises Libres, a participé dans les Vosges et en Alsace aux plus dures opérations. Mal équipé, ses pertes hâtivement comblées par des recrues non instruites, a combattu de longues semaines à Fresse, Château-Lambert et Cornimont, endura avec un moral inaltérable la pluie, la neige, le froid et toutes les souffrances de la guerre. Lors de la percée de Belfort, malgré son état de fatigue, a mené du 25 novembre au 4 décembre 1944 une série d'attaques qui, dans des conditions de terrain et de climat invraisemblables, et contre un ennemi particulièrement mordant, lui a permis de s'emparer des hauteurs de Massevaux, Houppach, Hombach-le-Haut, venant en fin d'attaque mettre la main sur le Kohlwald, position clef de Thann. Le chef de bataillon et tous les capitaines étant blessés, était commandé le dernier jour par un lieutenant. En janvier 1945, a participé à la défense sur l'Ill, repoussant victorieusement toutes les tentatives de l'ennemi. Puis dans les combats pour la libération de Colmar, s'empare du Moulin de Ried, près d'Illhausern et de la corne ouest du bois d'Elsenheim, faisant de nombreux prisonniers. Malgré ses pertes effroyables qui le réduisent au tiers de ses effectifs, conserve tout le terrain conquis et assure l'intégrité de sa mission. En avril 1945, termine la campagne de France en participant, dans les massifs de l'Authion, à la conquête de Ventabren, des casemates de la Déa et de la Gouella et de l'Arbouin, prenant d'assaut avec une fougue qui fit l'admiration de tous, des organisations puissamment défendues sur des pentes exceptionnellement raides. Inflige au cours de ces actions de très lourdes pertes à l'ennemi. Magnifique exemple de ce que peut donner une troupe sous la double influence des traditions de la Légion Étrangère et d'un chef adoré de tous ses hommes.

Paris, le 28 juin 1945,  
Charles DE GAULLE.

28 JUIN 1945

DÉCISION N° 886

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LE 3<sup>e</sup> BATAILLON DE LA 13<sup>e</sup> DEMI-BRIGADE

Dissous après Bir-Hacheim à cause de ses pertes, a retrouvé dès sa reconstruction dans les Vosges, en novembre 1944, les traditions d'allant et d'homogénéité qui en avaient fait une des Unités d'élite des Forces Françaises Libres.

13



Dans des conditions de recrutement, d'équipement et d'instruction qui semblaient insurmontables, jeté dans la bataille alors qu'il était encore en pleine organisation, s'est immédiatement révélé digne de ses anciens, grâce à l'inlassable activité de son chef, le chef de bataillon Lalande, dont le caractère et les qualités professionnelles sont légendaires.

Après les combats de Cornimont (novembre 1944), la prise de Niederbruck (décembre 1944), la défense sur l'Ill et la conquête particulièrement sanglante du bois d'Elsenheim pour la libération de Colmar (janvier 1945), termine la campagne de France par une série d'actions brillantes qui amènent la chute d'un des derniers bastions des Alpes tenus par l'ennemi, la Béole et Colla Bassa (avril 1945) faisant de nombreux prisonniers et capturant un matériel abondant.

Bataillon qui incarne les plus nobles vertus de la Légion.

Paris, le 28 juin 1945,  
Charles DE GAULLE.



## LE BATAILLON DE MARCHÉ N° 2



### DÉCRET

#### PORTANT ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA LIBÉRATION

*Le Gouvernement Provisoire de la République Française,  
Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
Vu l'ordonnance n° 7 du 16 janvier 1940, créant l'Ordre de la Libération,  
Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la Croix de la Libération,  
Vu l'avis du Conseil de l'Ordre de la Libération du 16 juin 1944.*

### DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — La Croix de la Libération est décernée pour compter du 9 septembre 1942 au

#### BATAILLON DE MARCHÉ N° 2

ART. 2. — Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal Officiel* de la République Française.

Paris, le 20 novembre 1944,  
Charles DE GAULLE.

**28 AOÛT 1942**

*Le Général de Gaulle cite pour les motifs suivants*

### A L'ORDRE DE L'ARMÉE

#### LE BATAILLON DE MARCHÉ N° 2

Belle Unité indigène constituée en Oubangui-Chari par le chef de bataillon de Roux dès le ralliement au combat des troupes de l'A. E. F.

Sous le commandement de cet officier supérieur, puis du chef de bataillon Amiel, encadrée par les militaires, fonctionnaires et colons de l'Oubangui animés d'un esprit magnifique, a pris une part glorieuse à toutes les actions militaires des Forces Françaises Libres dans le Moyen-Orient, de mai 1941 à juin 1942.

A Bir-Hacheim, du 26 mai au 11 juin 1942, a défendu avec acharnement un des secteurs les plus violemment attaqués, a maintenu ses positions malgré des pertes très lourdes et réussi finalement à percer les lignes ennemies et à ramener 60 % de ses effectifs, lorsque l'ordre de repli a été donné.

Blancs et noirs de l'Oubangui, étroitement unis, ont donné dans la campagne 1941-1942 un bel exemple de patriotisme et de valeur militaire.

Beyrouth, le 28 Août 1942,  
Charles DE GAULLE.



## LE BATAILLON DE MARCHE N° 3

6 AVRIL 1941

*Le Général de Gaulle cite pour les motifs suivants*

### **'A L'ORDRE DE L'ARMÉE**

#### **LE BATAILLON DE MARCHE N° 3**

Bataillon de formation, rassemblé pour la première fois au moment de monter au feu, a débuté par un coup de maître. Les 21 et 22 février 1941, à Cub-Cub (Érythrée), grâce à l'allant de ses officiers et de ses cadres, à la confiance des tirailleurs Saras en leurs chefs, au sang-froid et à la décision du chef de bataillon Garbay qui a exploité, au maximum, le feu d'une batterie d'artillerie mise à sa disposition et qui, en dernier ressort, s'est engagé lui-même avec sa section de commandement, a résolu une crise grave, conquis une importante position, fait 430 prisonniers et enlevé 4 canons, a payé ce succès de pertes s'élevant à 57 tués et blessés.

Le 6 avril 1941,  
Charles DE GAULLE.



# 1<sup>er</sup> RÉGIMENT D'ARTILLERIE



## DÉCRET

### PORTANT ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA LIBÉRATION

*Le Gouvernement Provisoire de la République Française,  
Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
Vu l'ordonnance n° 7 du 16 novembre 1940 créant l'Ordre de la Libération,  
Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la Croix de la Libération,  
Vu l'avis du Conseil de l'Ordre de la Libération.*

## DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — La Croix de la Libération est décernée au

### 1<sup>er</sup> RÉGIMENT D'ARTILLERIE COLONIALE

ART. 2. — Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal Officiel* de la République Française.

Paris, le 7 août 1945,  
Charles DE GAULLE.

**28 AOUT 1942**

*Le Général de Gaulle cite pour les motifs suivants*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LE 1<sup>er</sup> RÉGIMENT D'ARTILLERIE

Constitué par le chef d'escadron Laurent-Champrosay, et sous les ordres de cet officier supérieur, s'est fait remarquer au cours de la campagne de Libye (février à juin 1942).

A fourni en permanence l'artillerie des colonnes mobiles qui n'ont cessé de harceler l'ennemi avant son offensive, et a obtenu pendant cette période, des résultats intéressants.

S'est admirablement conduit au cours des combats de Bir-Hacheim (26 mai au 11 juin 1942).

Le 27 mai, a contribué largement à briser l'attaque d'une brigade blindée de la Division italienne Ariete, puis, placé dans des conditions très désavantageuses de combat, subissant presque sans arrêt des tirs de contre-batterie très puissants et des bombardements aériens massifs, ayant en outre à supporter le feu des armes lourdes d'infanterie ennemie, a répondu sans répit aux demandes d'appui de l'infanterie, n'a cessé de harceler l'ennemi et de casser ses attaques, malgré des pertes très sensibles en personnel et en matériel.

Au cours de la sortie de vive force de la nuit du 10 au 11 juin 1942, a sauvé une grande partie de son matériel, malgré les barrages de feux d'infanterie.

Animé par un chef de grande valeur, s'est attiré la reconnaissance et l'admiration de la 1<sup>re</sup> Brigade Française Libre.

Beyrouth, le 28 août 1942,  
Charles DE GAULLE.



**3 JUIN 1943**

*Le Général de Gaulle, Commandant en Chef des Forces Françaises Libres, cite*

## **A L'ORDRE DE L'ARMÉE**

### **LE 1<sup>er</sup> RÉGIMENT D'ARTILLERIE**

Régiment d'Artillerie toujours prêt pour le combat.

Sous l'impulsion énergique de son chef, le lieutenant-colonel Laurent Champrosay, s'est réorganisé rapidement après les combats de Libye (juin 1942). A été engagé à la bataille d'El-Alamein, avec un matériel entièrement nouveau, quatre mois après sa sortie de Bir-Hacheim (octobre 1942).

A appuyé l'attaque de la 1<sup>re</sup> Brigade d'El-Himeimat malgré le terrain extrêmement difficile et le feu ennemi.

S'est distingué à nouveau au cours des opérations de libération de Tunisie (mai 1943).

Le 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie achève ainsi la première phase de la Libération du territoire national, n'ayant jamais cessé de combattre au cours d'un long périple sur le continent africain qui l'amena d'A. E. F. en Tunisie, par l'Érythrée et la Libye.

Alger, le 30 juillet 1943.

Charles DE GAULLE.

**29 MARS 1945**

*DÉCISION N° 578*

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,*

*le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

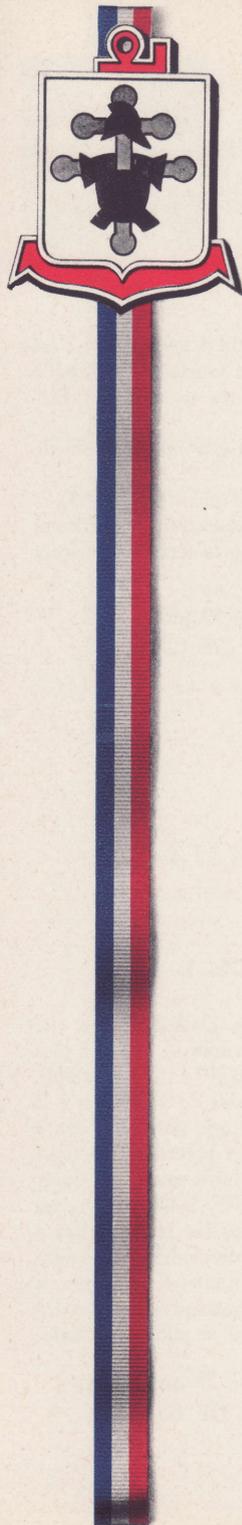
## **A L'ORDRE DE L'ARMÉE**

### **LE 1<sup>er</sup> RÉGIMENT D'ARTILLERIE DE LA 1<sup>re</sup> D. M. I.**

Régiment d'élite formé à l'image d'un chef prestigieux tué en Italie. Déjà deux fois cité à l'Ordre de l'Armée à Bir-Hacheim et en Tunisie. A puissamment contribué au prix des plus grands sacrifices, aux actions de rupture du Garigliano et de Ponte-Corvo (10 au 20 mai 1944), puis sous les ordres du colonel Bert, son chef actuel, a participé à la prise de Toulon et à la percée de la Trouée de Belfort (novembre 1944), et vient de prendre une part glorieuse à la bataille pour la libération de l'Alsace. Dans la phase défensive qui a précédé les actions brillantes et la réduction de la poche du nord de Colmar, a partagé intimement les dures épreuves subies par l'infanterie. A Herbsheim, du 7 au 12 janvier 1945, à Obenheim, ses artilleurs se sont battus jusqu'au corps à corps et ont infligé les pertes les plus lourdes à l'ennemi. Enfin, pendant les attaques qui ont conduit à la prise de Marckolsheim, malgré une contre-batterie précise et meurtrière, par la puissance et l'opportunité de ses feux, a apporté à l'infanterie l'aide la plus efficace, arrêtant toutes les contre-attaques, brisant les résistances ennemies, ouvrant ainsi une route victorieuse à nos chars et à notre infanterie.

Paris, le 29 mars 1945,

Charles DE GAULLE.



# BATAILLON DU GÉNIE

29 MARS 1945

DÉCISION N° 578

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LE 1<sup>er</sup> BATAILLON DU GÉNIE DE LA 1<sup>re</sup> D. M. I.

Unité ardente qui, sous les ordres du chef de bataillon Tissier, s'est brillamment distinguée. Au cours des campagnes d'Italie et de France, a fait preuve constamment d'une efficacité remarquable, réparant les brèches au plus près de l'ennemi, parfois en avant des premiers éléments de l'infanterie. Lors des opérations de réduction de la poche de Colmar, en janvier 1945, a permis le passage des blindés assurant ainsi la victoire, en réparant vingt grandes brèches dans un temps record, grâce à un dévouement total qui s'est manifesté à tous les échelons et à l'esprit de sacrifice des sapeurs qui, travaillant sans répit dans la neige épaisse et la glace, subissant de très lourdes pertes, ont fait preuve d'une abnégation absolue. En particulier, le franchissement de la Blind, au cours duquel la section qui commença les travaux fut anéantie et aussitôt remplacée, décida du succès de la campagne.

Paris, le 29 mars 1945,  
Charles DE GAULLE.



# BATAILLON DE TRANSMISSIONS

28 JUIN 1945

DÉCISION N° 886

*Sur la proposition du Ministre de la Guerre,  
le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite*

## A L'ORDRE DE L'ARMÉE

### LE BATAILLON DE TRANSMISSIONS DE LA 1<sup>re</sup> D. F. L.

Unité qui, sous le commandement du capitaine Hauet depuis la Libye, puis réorganisée et animée par le commandant Piette depuis la Tunisie, vient de participer à tous les combats de la Division en Italie, du Garigliano à Sienna, en France, de la Méditerranée au Rhin, enfin dans les Alpes, de l'Authion à Coni. Formé de volontaires de la France Libre, venus de tous les territoires de l'Empire et de France, a toujours montré son ardeur et son mépris du danger dans le combat, poussant ses postes jusqu'au contact de l'ennemi. Conscient de l'importance de sa mission et de la confiance de ses camarades des autres armes, a travaillé inlassablement, nuit et jour, sous les tirs de mortiers et d'artillerie à installer et réparer les communications de la Division dans les vents de sable du désert, les rudes terrains d'Italie et les inondations, la boue puis la neige des Vosges et d'Alsace. A fait, en particulier, l'admiration de tous dans le secteur de Ronchamp, Lyoffans, du 2 au 7 novembre 1944, en maintenant les liaisons en pleine bataille sur des routes inondées par des pluies incessantes qui obligeaient souvent les hommes à travailler dans plus d'un mètre d'eau, en Alsace, du 7 au 30 janvier 1945, en réussissant à remplir parfaitement sa mission malgré les nombreux saboteurs et d'importantes chutes de neige. Enfin, du 10 au 25 avril, en plaçant audacieusement ses lignes en montagne afin d'assurer les communications de la Division pendant l'attaque de l'Authion et le franchissement des Alpes. Au cours de ces actions compte 24 tués dont 2 officiers et 82 blessés dont 5 officiers.

Paris, le 28 juin 1945,  
Charles DE GAULLE.

